

Chalette

Magazine municipal / n°26 / mai 2012

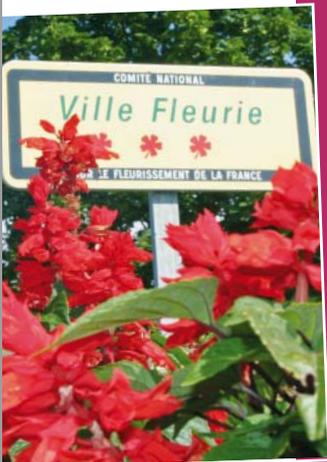


Place Commune



Les associations s'investissent pour la fête de la ville

P 06



Fleurissement de la ville, Chalette garde sa 3^e fleur...

P 04



« Résister doit toujours se conjuguer au présent »

P15 : Hommage à Raymond Aubrac
décédé le 10 avril à l'âge de 97 ans



Dossier : Présentation du budget de fonctionnement



En raison des élections législatives de juin 2012, et conformément à l'esprit de la loi électorale, l'édition du maire ainsi que les tribunes des groupes politiques sont suspendus.

Les R.A.S.E.D. en voie de disparition Bientôt seuls face à l'échec scolaire

Souples, pertinents, efficaces, les dispositifs R.A.S.E.D. (Réseaux d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté) sont aujourd'hui menacés. Près de 250 000 enfants ne bénéficieront plus de cette aide spécialisée, véritable outil de lutte contre l'échec scolaire.

Il y a quelques semaines, la Municipalité recevait un courrier de l'Inspection Académique concernant les dispositions prises pour la rentrée scolaire de septembre 2012. Parallèlement, elle avait senti l'inquiétude d'enseignants et de parents au sujet de cette même rentrée. Ces dispositions prévoyaient en effet la suppression de 3 postes R.A.S.E.D. (postes indispensables pour le bon suivi des enfants en difficulté), l'intégration de l'accueil des moins de 3 ans dans les classes ordinaires et la suppression de postes de remplaçants. Ces mesures s'ajoutent à d'autres, prises dans les années précédentes, ainsi qu'à de graves insuffisances (manque de médecins scolaires, non pérennité des postes d'Emploi de Vie Scolaire).

Le 27 mars 2012, à l'initiative de la Municipalité de Chalette-sur-Loing, s'est tenue une réunion avec la Communauté Éducative sur le thème de la réduction des moyens dans l'Éducation Nationale. Parents et enseignants présents ont pu s'exprimer sur le quotidien des écoles maternelles et élémentaires, notamment sur l'impact des suppressions de postes.

À l'issue de cette réunion, l'assistance se prononça favorablement pour l'envoi d'une pétition signée par l'ensemble de la Communauté Éducative et des élus. Nous en présentons un extrait :

« ...Sommes-nous prêts à sacrifier l'avenir de nos enfants juste pour des raisons simplement économiques ? Certainement pas ! Ce sont toujours les populations les plus démunies qui en pâtissent ! L'école française ne se classe que 21^{ème} du classement P.I.S.A. (Programme International du Suivi des Acquis) des pays de l'O.C.D.E. (Organisation de Coopération et de Développement Économiques) avec une augmentation du nombre d'élèves en échec scolaire entre 2000 et 2009. La population, les élus et les enseignants de Chalette-sur-Loing s'opposent fermement à un système inégalitaire où les élites sont favorisées au détriment des plus faibles.

La création des Z.E.P. (Zones d'Éducation Prioritaires, avec des moyens supplémentaires, R.A.S.E.D. entre autres) appelées désormais soit Réseau Ambition Scolaire, soit Réseau Réussite Scolaire, permet de réduire un petit peu ces inégalités. Et ce sont justement ces réseaux que nous voyons être démantelés. Aussi, nous Communauté Éducative et Municipalité, nous nous opposons à ces suppressions de postes pour des questions financières.

L'Éducation Nationale doit rester prioritaire car nos enfants sont les citoyens de demain. »

Bernard Patureau, Conseiller municipal délégué aux affaires scolaires



Réunion municipalité et communauté éducative le 12 avril dernier

Pétition contre la réduction des moyens dans l'Éducation Nationale

Je soussigné(e).....soutiens l'action de la Municipalité et de la Communauté Éducative et, avec elles, m'oppose aux suppressions de postes pour des questions financières.

Fait à Chalette-sur-Loing, le

Signature :

Sommaire

P2 - Actualités
Les R.A.S.E.D. en voie de disparition. Bientôt seuls face à l'échec scolaire

P3 - Actualités
Taux de la T.E.O.M. 2012 : les élus chalettois se prononcent toujours contre !

P4 - On en parle
Fleurissement de la ville
Chalette garde sa troisième fleur

P5 - Invités du mois
Fabienne et Gérard Clain, deux bénévoles multifonctions

P6 - Vivre ensemble
Les associations s'investissent pour la fête de la ville

P7 - Développement durable
Faciliter et faire évoluer les pratiques de mobilité

P8 - Du côté de la radio
Un autre regard sur le sol, les plantes, le jardinage et la cuisine...

P9-10-11 - Dossier
Présentation du budget de fonctionnement

P12 - Arts et culture
Sham remixe « L'étranger »

P13 - Sports et loisirs
Championnats de France de voile radiocommandée
Base de loisirs de Chalette du 26 au 28 mai

P14 - Animation
Un été avec le C.C.A.S.

P15 - Histoire d'avant
« Créer c'est résister, résister c'est créer ». Rappel de la journée Aubrac à Chalette

P16 - À l'affiche

Chalette Place Commune

Direction de la publication : Franck Demaumont
Directeur de la communication : B. Ballu
Rédaction : W. Le Bellec, D. Creff, P. Avezard, B. Taleb / Conception maquette : C. Bas
Mise en pages et impression :
Orient Express 01 40 64 44 10



Taux de la T.E.O.M. 2012 : les élus chalettois se prononcent toujours contre !

Lors du Conseil d'Agglomération du 21 mars, les élus chalettois ont été les seuls à voter une nouvelle fois contre le taux de la T.E.O.M. (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères), certes maintenu à 4,80 % mais frappant lourdement les familles modestes de l'agglomération. Notons également que

l'ensemble des autres élus de l'Agglomération représentant les 9 communes ont voté pour. Le principe de la mise en place de cette taxe a été instauré lors du Conseil communautaire du 7 octobre 2010, et ce malgré l'opposition unanime, déjà à l'époque, des élus de Chalette.

W. Le Bellec



Le nouveau conciliateur de justice est arrivé

Depuis le 1^{er} mars 2012, la Ville de Chalette bénéficie à nouveau des services d'un conciliateur en la personne de **Madame Évelyne Roggiani**. Disposant d'une connaissance juridique importante (*greffière-chef durant 13 ans au Tribunal d'Instance de Montargis*), elle sera à la disposition des Chalettois, en mairie, tous les premiers mardis de chaque mois⁽¹⁾. « *Il n'y a pas deux personnes qui ne s'entendent pas, il y a seulement deux personnes qui n'ont pas discuté* » dit un proverbe africain. Faire discuter et se rencontrer les protagonistes d'un conflit sera donc l'une des missions de Madame Roggiani, son rôle étant, rappelons-le, de faciliter le règlement amiable des différends relatifs à certains litiges civils tels ceux entre propriétaires et locataires (excepté les litiges avec les bailleurs sociaux), entre voisins, ou en matière de



Évelyne Roggiani

consommation par exemple. Nul doute que cette nouvelle auxiliaire de justice, d'aspect affable et posé, saura conseiller, orienter, et proposer des solutions durables à des conflits qui ne demandent souvent qu'un zeste d'écoute mutuelle et une pincée de consensus.

B. Taleb

Un peu d'histoire...

Les conciliateurs de justice ont été créés par un décret du 20 mars 1978. Ils s'inscrivent dans la tradition des « juges de paix » (créés en 1790 par l'Assemblée Constituante pour régler les procès mineurs, les juges de paix devaient offrir aux justiciables une justice plus rapide et plus économique ; présents dans chaque canton, ils ont été supprimés en 1958 et remplacés par les tribunaux d'instance et les médiateurs). En France en 2010, on comptait 1810 conciliateurs de justice.

⁽¹⁾ Permanence tous les premiers mardis de chaque mois de 9 h 30 à 11 h 30, sur rendez-vous pris auprès du secrétariat du maire (02.38.89.59.03 ou 59.04).

Attention ! Les deux prochains mardis du mois de mai étant fériés, la prochaine permanence se tiendra le mardi 15 mai.

On en parle...

Fleurissement de la ville Chalette garde sa troisième fleur !



Dans le cadre de la remise des prix du concours des *Maisons et balcons fleuris* qui s'est déroulée au Château de Lisedon le 13 mars dernier, la Ville de Chalette s'est vu décerner le diplôme de « ville fleurie » et a reçu la confirmation du maintien de sa troisième fleur. Pour l'occasion et en guise de récompense, un cèdre bleu a été offert aux représentants de la Ville, lequel a été planté sur la pelouse derrière le gymnase Joliot-Curie à Vésines. Pour Frédéric

Melet, responsable du service Espaces Verts, cette distinction est une satisfaction. « En effet, souligne-t-il, si la troisième fleur est compliquée à obtenir, il est tout aussi difficile de la garder, d'autant que Chalette se situe dans une région très fleurie et que la concurrence est rude ». Et les chiffres le prouvent. Sur les 334 communes qui composent le département du Loiret (65 villes et 269 villages), seules 15 villes disposent de la troisième fleur et 5 de la quatrième. On comprend que Frédéric ne boude

pas son plaisir face à ce résultat très honorable. Et d'ajouter : « la preuve est faite qu'il est tout à fait possible de se maintenir à un niveau de fleurissement de qualité tout en s'impliquant dans le développement durable et dans la recherche d'économie ». Mais n'oublions pas non plus tous les Chalettois qui, chaque année, prennent plaisir à décorer leurs jardins et terrasses contribuent ainsi, pour une part, à l'obtention de ce label de « ville fleurie ».

B. Taleb

Don de livres

L'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (A.M.O.P.A.)⁽¹⁾ organise une action destinée à doter les écoles élémentaires de Mayotte de bibliothèques scolaires. L'association collecte des livres neufs ou en bon état pour des enfants de 3 à 11 ans (*hors manuels scolaires*). Ces livres partiront en juin dans un container spécialement affrété pour cette initiative. La Municipalité a souhaité s'y associer en facilitant la collecte des ouvrages. Ainsi, les dons

pourront être déposés à la Médiathèque, dans la mesure de ses capacités de stockage.



Pour tout autre renseignement, contacter la médiathèque au 02.38.07.24.93 ou l'A.M.O.P.A. au 02.38.53.51.34.

⁽¹⁾ L'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (A.M.O.P.A.), créée en 1962 et placée sous le haut patronage du Président de la République, du ministre de l'Éducation nationale et du grand chancelier de la Légion d'honneur, est reconnue d'utilité publique depuis 1968. Elle est composée d'hommes et de femmes ayant reçu la « Légion violette », c'est-à-dire les Palmes académiques. Cette décoration récompense les services rendus à la jeunesse.



Gérard et Fabienne Clain

Fabienne et Gérard Clain Deux bénévoles multifonctions

À peine rentrés de vacances, Fabienne et Gérard m'accueillent à bras ouverts dans leur modeste pavillon d'Amilly. Depuis 1980 Fabienne est assistante maternelle. À 62 ans, elle aurait bien aimé prendre sa retraite mais lorsqu'elle a fait ses comptes, sa décision a été vite prise : avec un peu plus de 200 euros par mois cela n'aurait « *pas fait le tour* » ! Elle a donc décidé de continuer encore quelques années. Gérard, lui, est retraité mais pas inactif, loin de là ! Rencontre.

Un couple qui respire la générosité

Dès les premiers échanges avec le couple, on est frappé par leur générosité. Généreux, ils le sont sans aucun doute. Il suffit de croiser leurs regards, francs et humbles pour le constater. Et puis leur investissement mutuel en tant que bénévoles dans différents clubs de football de Chalette depuis 25 ans tend à le confirmer. Après avoir rendu de bons et loyaux services à l'*Atlético* (club de foot espagnol) et le *Sporting* (club de foot portugais), Fabienne et Gérard ont rejoint, dès sa création, l'Union Sportive Chalette, section foot. Et lorsqu'on leur demande ce qui les motive dans le bénévolat, la réponse est claire et confirme mon ressenti : « *c'est quelque chose qu'on a en soi, c'est faire plaisir et se faire plaisir aussi* » s'exclame Gérard. Et d'ajouter : « *et puis on se fait des amis, on crée des liens* ». On sent, à travers ces propos, l'importance que ce « *duo* » attache à la camaraderie. C'est sans doute cet altruisme qui a conduit Fabienne à recevoir, l'an passé, une médaille du district de football, en reconnaissance de son dévouement au sein du mouvement sportif.

Des bénévoles multifonctions

À l'U.S.C., Fabienne et Gérard sont ce que l'on pourrait nommer *les petites mains* du club. Ce sont eux qui tiennent le bar les jours de matchs et excellent dans l'art de confectionner les casse-croûtes. Ce sont eux encore qui trient les maillots des joueurs par équipe, qui les portent ou les récupèrent à la lingerie. Ce sont eux aussi qui réalisent, j'en suis convaincue, mille et une petites tâches indispensables au bon fonctionnement du club, mais que leur modestie empêche de dévoiler. Bref, Fabienne et Gérard sont deux solides piliers sur lesquels les dirigeants du club peuvent s'appuyer pour que « *ça tourne* » ! Pourtant, malgré

ce dynamisme qui filtre de notre entretien, Gérard laisse échapper, au détour d'une phrase, son envie, à peine masquée, de passer la main. Lassitude ? Peut-être, mais aussi le sentiment de ne plus être autant respecté que par le passé par les plus jeunes, du moins par un certain nombre. Mais d'ajouter immédiatement qu'il n'en fait pas une généralité. « *Il y a des personnes dans le club et notamment des jeunes que nous apprécions énormément. C'est le cas de Frédéric, Patrice, Lino, et Manu, etc...* ». Ah ! Manu, c'est le petit chouchou, ça ne fait pas de doute ; « *Manu on l'adore, vous pouvez l'écrire !* » s'exclame Fabienne les yeux pleins de tendresse. Manu, c'est l'entraîneur des jeunes et les compliments ne cessent de jaillir de la bouche de notre couple à la simple évocation de son prénom. « *C'est comme notre fils* » souligne Gérard.

L'U.S.C., une deuxième famille

« *Dans le club, je suis un des plus âgés* » précise Gérard, « *d'ailleurs, certains me surnomment « le vieux », mais je n'en prends pas ombrage, c'est un quelibet amical* ». Et puis ne peut-on pas, comme le proclamait Pierre Desproges, « *rire de tout, mais pas avec n'importe qui* », certes ? Et puis pour Fabienne et Gérard, les membres de l'U.S.C., ce ne sont pas n'importe qui, ils sont un peu une deuxième famille, des personnes qu'on aime retrouver autour d'un casse-croûte après les réunions, par exemple.

Au moment où je prenais congé de mes hôtes et qu'ils me raccompagnaient jusqu'à mon véhicule, j'avais acquis la conviction que Fabienne et Gérard font bien partie de ces bénévoles discrets, efficaces et fidèles à leur club et sont, aux côtés des dirigeants, des personnalités indispensables au mouvement sportif.

B. Taleb

Vivre ensemble

Les associations s'investissent pour la fête de la ville

La Fête de Chalette qui aura pour thème la solidarité internationale et l'amitié entre les peuples se déroulera cette année le samedi 23 et le dimanche 24 juin à la base de loisirs. Plus de vingt associations participeront à cet événement ; elles préparent d'ores et déjà avec ardeur leur intervention sur la fête.

Patricia Hoste, de l'association des parents d'élèves du Bourg :

Tous les ans, nous proposons des gâteaux et des boissons sur la fête de Chalette. Nous aimons participer à cet événement car il y a une bonne ambiance. L'argent récolté durant ces deux jours de fête permet de financer des sorties scolaires pour les enfants des écoles



Dominique Trancy, vice-président du Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples, le M.R.A.P. de Montargis :

Le M.R.A.P. s'intégrera totalement à la thématique de la fête, « l'amitié entre les peuples », en proposant une vente de livres de l'édition « Rue du monde ». Il y aura aussi un jeu de l'oie géant avec une carte du monde à destination des

enfants. Une exposition sur les murs dans le monde sera également mise en place avec cette idée qu'il vaut mieux construire des ponts que des murs entre les peuples. Notre association tournée vers le vivre-ensemble participe chaque année à la fête de Chalette : nous apprécions la diversité grâce à toutes les cultures qui existent dans la commune.

Marie-Christine Diard, secrétaire pour l'association Amnesty International :

Sur la fête, nous présenterons notre association Amnesty International afin de sensibiliser les visiteurs aux droits humains par le biais d'une exposition et de documentation. Nous parlerons avec les personnes qui passeront au stand. Notre organisation milite pour la libération des prisonniers d'opinion, l'abolition de la peine de mort, l'arrêt des crimes politiques, mais également pour le respect de l'ensemble des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels.

Hugues Gabin, président du modélisme naval du Gâtinais :

Nous participons tous les ans à la Fête de Chalette. On met à dispo-

Liste des associations présentes sur la fête :

- ACPETAM • AFACS • AGAT
- Agir pour la Palestine
- Amnesty international
- APE Bourg • Artisans du monde
- ASC Turquie • Autrement, autres mots
- Collectif BDS
- Collectif immigrés • CNL 45
- Découverte de l'est européen
- Femmes Demboubé
- Femmes Solidaires
- Iberia Cultura
- Ibuka • Les croqueurs de pavés
- Mimosa ACOTAM
- Modélisme naval
- MRAP • Portugais du Gâtinais
- Radio Chalette
- Randonnée chalettoise

sition les bateaux du club pour les visiteurs, enfants et adultes, intéressés à faire naviguer nos voiliers miniatures radiocommandés sur le lac. Nous sommes aussi présents au lac en principe tous les troisièmes dimanches de chaque mois. Notre club compte actuellement une trentaine d'adhérents. Quant à notre local, il se situe à la Maison des Associations de Chalette et est ouvert les mercredis et samedis après-midi.



Déborah Creff

Des espaces d'animations dès le plus jeune âge

Durant les deux jours de fête, des espaces dédiés aux animations en direction des enfants seront proposés par les différents services municipaux.

Des structures gonflables :

Des Légos géants, des Water Ball, le Toboggan Winnie, le Château Multicolor, le Parcours Country...

Des espaces d'animations encadrés par les services municipaux :

■ Du côté des pratiques sportives : baignade, voile, poney, tir à l'arc, tennis de table, beach volley, VTT, canoë kayak, sumo...

■ Animations diverses : jeux de bois, atelier d'échec, jeux de quilles, pêche à la ligne avec des lots à gagner, chamboule-tout, atelier d'arts plastiques...

Une garderie sera à la disposition des parents pendant une heure. Cet espace sera ouvert durant les deux jours de fête.

Faciliter et faire évoluer les pratiques de mobilité

Lors de son Comité syndical réuni le 30 mars à Montargis, le S.CO.T. (Schéma de Cohérence Territoriale) du Montargois en Gâtinais a décidé, à l'unanimité de ses membres, de désigner Franck Demaumont président de la commission « Déplacements ».

L'occasion pour nous de revenir sur les enjeux et les défis environnementaux liés aux préoccupations quotidiennes des populations.

Impact environnemental du tout automobile, encombrement des villes, accroissement des temps de transport, renchérissement et raréfaction du pétrole, lutte contre la pollution, réchauffement climatique, développement durable... Tous ces éléments et bien d'autres sont une incitation à modifier de manière radicale notre façon de nous déplacer, et sans doute aussi à changer le mode d'organisation actuel. Dans ces conditions, une politique de transports urbains doit viser l'amélioration globale des conditions de déplacement et prendre en considération les besoins de toutes les couches sociales en commençant par les plus défavorisées.

Les déplacements, quels que soient leurs modes (transports individuels

ou collectifs, piétons ou cyclistes) ou leurs motifs (travail, loisirs, achats...) constituent une préoccupation majeure des collectivités publiques.

En effet, pour des raisons de nuisances, de sécurité, de confort, elles sont constamment interpellées par des demandes émanant de citoyens ou de groupements d'intérêt (associations de quartiers, associations de parents d'élèves...).

Offrir une autre alternative de déplacement

Il apparaît donc indispensable de disposer d'un outil de planification et de gestion des réseaux de déplacement à l'échelle de ce territoire. Offrir une autre alternative de déplacement, comme les transports en commun, implique de repenser



l'offre en la rendant plus structurée et attractive.

Dans ce cadre-là, elle suppose aussi la mise en place de dispositifs d'aide et d'accompagnement des usagers adaptés aux nouvelles exigences de mobilité (par le biais d'une politique tarifaire adaptée à la réalité économique des usagers). Il s'agit également d'œuvrer au développement concret permettant l'usage des modes doux (réhabiliter la marche à pied et le vélo). Pour parvenir à une telle croissance des déplacements en transports publics, il ne s'agit pas seulement d'accroître la capacité de l'offre mais aussi d'agir sur tous les facteurs susceptibles de favoriser une utilisation accrue des transports publics. Ceci implique une action à toutes les étapes de la chaîne des déplacements, depuis le lieu d'origine jusqu'au lieu final de destination.

Dans la chaîne des déplacements, le rôle du « premier pas » est important. C'est au lieu d'origine que se fait le choix du moyen de transport. Lutter contre les gaz à effet de serre tout en prônant un développement durable de notre cadre de vie pour répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs, c'est tout l'enjeu de ce XXI^{ème} siècle !

W. Le Bellec



Un autre regard sur le sol, les plantes, le jardinage et la cuisine...

Passionnée de jardinage et de cuisine, Guylaine Gouffier, journaliste, anime chaque samedi de 8h30 à 9h sur Radio Chalette l'émission « *Les souris vertes* », avec une rediffusion le dimanche (de 8h à 8h30) et la chronique « *Qu'est-ce qu'on mange* » dans le Mag (vers 10h30).

Elle cultive avec amour depuis de nombreuses années un jardin potager qui inspire constamment son travail d'auteur. Pour preuve, cette actualité avec la sortie de trois ouvrages intitulés : « *Révolution au potager* » et « *Le potager en lignes* » aux Éditions Rustica, et « *Je cultive, je cuisine, je conserve* » aux Éditions Ouest-France.

Dans « *Révolution au potager* », s'agit-il là, d'une nouvelle manière de jardiner ?

Ce livre jette les bases d'un nouveau regard sur le sol et les plantes cultivées, sur un jardinage des plus « naturels ». Il tente de répondre à quelques questions telles que : pour quelles raisons éviter de travailler le sol, de le mettre sens dessus dessous ? quels sont réellement les bienfaits du compost ? à quoi peut bien servir le B.R.F. (bois raméal fragmenté) au potager ? Ou encore, y a-t-il vraiment de bonnes et de mauvaises associations de plantes... ? Reposant sur des études scientifiques récentes, il offre une vision un rien révolutionnaire de ce monde passionnant encore à découvrir : si les plantes enrichissaient le sol et l'ameublissaient, si elles communiquaient entre elles et avec leur environnement, si elles savaient se défendre toutes seules contre les agressions... Il nous amène à reconsidérer le rôle du jardinier qui ne saurait tout contrôler mais devrait se contenter d'offrir aux plantes des conditions de culture qui leur permettent de déployer leurs multiples qualités et de croître harmonieusement !

Visiblement dans l'ouvrage « *Le potager en lignes* », il ne s'agit pas du potager classique avec ses rangs de plantes réunis en « planches » et ses allées ?

En effet, comme son nom l'indique, il s'agit de présenter les légumes, aromatiques et fleurs sur un même segment et ce, en fonction précisément de leur encombrement spatial et de leur calendrier de culture, et le sol n'est jamais nu. Esthétique et créatif, ce potager en lignes est respectueux de l'environnement et particulièrement productif tout en demandant peu d'interventions ! Ce livre s'inspire de mes expériences et connaissances dans ce domaine. C'est en quelque sorte un guide permettant de créer en détail son potager, un journal de bord décliné en plans de culture mensuels et de conseils.



Guylaine Gouffier

Que dire du triptyque « *Je cultive, je cuisine, je conserve* » ?

Le concept étant de proposer idées, conseils et recettes pour tirer le meilleur parti de ses cultures durant l'année. Toutes les plantes du jardin gourmand y figurent en bonne place : les légumes de A comme artichaut à T comme tomate, sans oublier les légumes « anciens », à redécouvrir... Les aromates et condiments : aneth, estragon, coriandre, mélisse... Les fruits et petits fruits : abricot, framboise, pêche, rhubarbe... Chaque plante fait l'objet d'une fiche en trois parties, pour savoir comment la cultiver et la cuisiner, mais aussi comment la conserver au mieux : bocaux et confitures sont à la fête. Cet ouvrage complet est agrémenté de 350 photos.

W. Le Bellec

Dédicaces...

Guylaine dédicacera ses ouvrages le samedi 2 juin de 9 heures à 12 heures dans les locaux de Radio Chalette, place Jean-Jaurès.

Les moyens financiers des collectivités sont de plus en plus contraints !

Le vote du budget est un moment solennel ! Il confirme les choix collectivement acceptés, il fixe la hauteur de la fiscalité et choisit les investissements à privilégier. Cette année encore, notre pays continue de s'enfoncer dans une impasse. Celle d'une France appauvrie par les cadeaux fiscaux aux plus riches, avec un endettement creusé dans des proportions jamais connues ! C'est à marche forcée que se construit une société inégalitaire, inéquitable, injuste, à coups d'agressions contre les services publics, école, poste, hôpital, gendarmerie, justice... Agressions rendant aujourd'hui la situation insupportable pour les populations et leurs élus. Et une collectivité dont les moyens financiers sont en péril est une collectivité qui risque de réduire ses investissements ou de les différer. Jusqu'à aujourd'hui, la Ville a réussi à tenir en faisant des économies sur les dépenses de fonctionnement mais, à terme, la question du maintien de certains services se pose. Pourtant, à Chalette, rien de luxueux ou de superflu n'est proposé à la population ! Comme nombre d'autres collectivités locales, Chalette est confrontée à cet « effet ciseaux » : d'un côté ses dépenses augmentent, de l'autre ses recettes diminuent ou au mieux stagnent, notamment en raison du gel, voire de la baisse, des dotations d'État et du désengagement de certains partenaires. Cette réalité s'appuie sur un dispositif gouvernemental : la Révision Générale des Politiques Publiques (R.G.P.P.).

Budget : une maîtrise responsable et humaniste

Si les services publics font office de rempart social, leur maintien et leur développement sont donc indispensables ! Dans un contexte où l'humain est de plus en plus considéré comme une variable d'ajustements, la Municipalité est plus que jamais aux côtés des salariés, des familles, des précaires, des jeunes, des retraités. L'ambition



Le service public à Chalette, c'est aussi la distribution de 1000 repas par jour dans les écoles

est de faire en sorte que la Ville demeure un lieu de résistance à la casse sociale et d'alternatives aux politiques libérales. Avec ce budget, il s'agit de continuer à défendre la démocratie de proximité et les services publics. Il s'agit de s'engager dans tout ce qui peut concourir à l'amélioration de la qualité de vie des habitants.

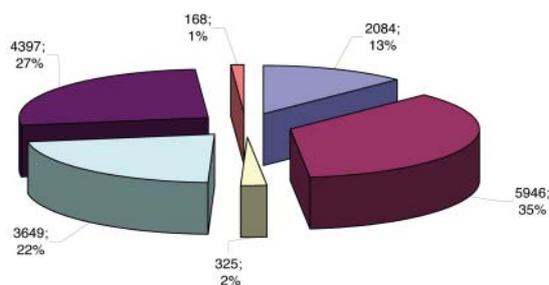
Aujourd'hui, l'idée du partage des richesses fait l'unanimité !

Les entreprises comme les foyers, par le biais de l'impôt qui est le moyen le plus juste, doivent contribuer au développement du territoire d'implantation. Rappelons que les collectivités réalisent plus de 70 % des investissements publics dans notre pays. Empêcher celles-ci d'investir revient donc à mettre en danger de nombreuses entreprises aussi ! La suppression de la taxe professionnelle et la réforme territoriale ont successivement mis à mal les finances des collectivités et leur autonomie et ce au mépris de la Constitution (article 72-2). Plutôt que de chercher aujourd'hui des solutions en se posant des questions sur les projets à ne pas faire ou encore ceux que l'on

aurait dû faire plus tôt, il est préférable de se mobiliser pour exiger l'abrogation de ces réformes néfastes aux collectivités et donc préjudiciables aux habitants. Une réforme de la fiscalité locale est indispensable pour permettre aux communes de poursuivre leur développement sans dépendre du bon vouloir d'un État libre de jouer avec le montant des dotations. Il n'est pas normal que pour compenser les cadeaux faits aux entreprises, les habitants subissent une pression fiscale supplémentaire. La taxation des actifs financiers ainsi que la solidarité financière entre les territoires doivent également faire partie des priorités de l'État !

W. Le Bellec

Répartition des recettes perçues par la Ville en milliers d'euros



- Recettes perçues par les services municipaux (restauration scolaire, foyer-restaurant, tickets divers, etc.)
- Produits des impôts ménages
- Autres impôts
- Reversement de l'Agglomération Montargoise à la Ville
- Dotations de l'Etat
- Autres dotations

Un budget de fonctionnement répondant aux besoins des Chalettois

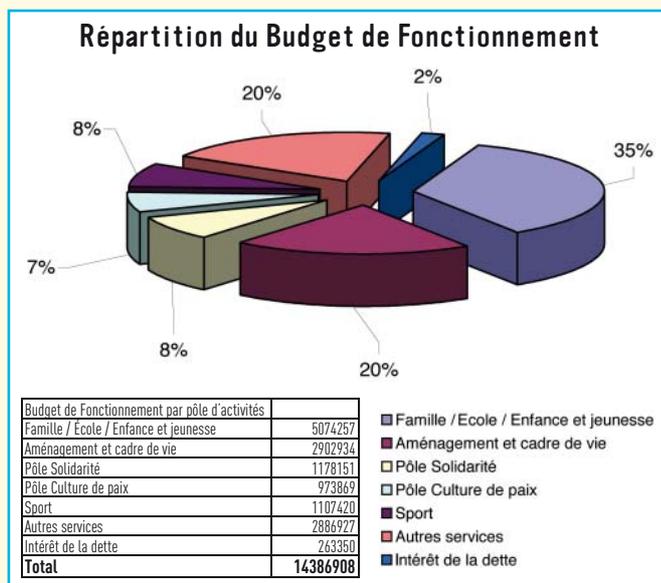
14 386 908 euros, tel est le montant global du budget de fonctionnement des services municipaux pour l'année 2012.

A mputé de 2 % dédiés au remboursement des emprunts (au niveau national, ce remboursement s'élevait en 2009 à 3,6 % pour les communes de notre taille), le budget de fonctionnement consacre une large part à l'école, à la famille et à l'enfance (35%). Il répond donc aux orientations du Conseil Municipal qui a fait de l'école et de l'enfance ses grandes priorités.

Il confirme aussi les choix budgétaires en matière d'investissement qui mobilisent une très large part pour la construction du futur groupe scolaire du Bourg (voir le « Chalette Place Commune » de mars 2012).

Dans ce magazine, nous nous attachons à présenter les principales interventions programmées pour cette année. Notons en premier lieu que les chiffres annoncés prennent en compte les dépenses du personnel municipal nécessaire à la mise en œuvre des projets en cours ou à venir (230 personnes à plein temps et 80 emplois saisonniers).

À la lecture des principales dépenses, nous pouvons remarquer que l'action publique de la Ville touche l'ensemble des besoins et des attentes de la population. Des plus jeunes aux personnes âgées, des aménagements de proximité aux chantiers de plus grande ampleur, du besoin de démocratie participative aux réponses indivi-



duelles, autant d'actions qui se conjuguent avec, comme fil d'Ariane, la volonté de répondre à l'intérêt général et de faire de Chalette une ville solidaire, une ville humaine, une ville durable.

Présentation du budget de fonctionnement

> École, famille, enfance et jeunesse

2 170 507 euros sont mobilisés pour l'entretien courant, la gestion et le paiement des charges inhérentes aux bâtiments (chauffage, eau, gaz...). Les crédits réservés aux activités pédagogiques conduites par les enseignants s'élèvent à **459 557 euros**.

Les multiples interventions de la Ville en direction des élèves, dans le cadre du périscolaire, du Contrat Éducatif Local et de «l'école ouverte» représentent **85 215 euros**.

L'entretien et le fonctionnement des Centres de Loisirs sont financés à hauteur de **638 543 euros**. La crèche municipale représente une dépense globale de 534 328 euros.

Autre grande masse financière, celle de la restauration scolaire qui livre chaque jour près de 1000 repas dans nos différentes écoles pour un montant de 671 650 euros, dont 280 000 euros qui sont destinés à l'achat des denrées alimentaires.

35% du budget de fonctionnement, soit **5 074 257 €**



L'avenir des enfants, une des priorités de la ville

Dossier / Présentation du budget de fonctionnement

> Sport

Dans le domaine de la pratique du sport, la Ville mobilise un budget de 1 107 420 euros qui permet l'entretien et la modernisation de tous les équipements sportifs (stades, courts de tennis, gymnases...).

Notons que la piscine représente une charge de 339 476 euros et que 151 223 euros sont versés sous la forme de subventions à l'ensemble des clubs de la commune.

Malgré l'incendie qui a détruit le bâtiment de la base de voile, les élus ont souhaité que la pratique de cette discipline puisse se poursuivre. C'est la raison pour laquelle des structures mobiles seront installées permettant, tant au nouveau club de voile qu'au Service

des Sports, de proposer aux jeunes des stages de voile.



École de foot de Chalette

> Aménagement urbain et cadre de vie

2 902 934 euros seront affectés cette année à l'aménagement urbain et à l'embellissement de la ville. Rappelons que dans le cadre des programmes de rénovation urbaine, de nombreux chantiers sont en cours de réalisation, particulièrement dans les quartiers Kennedy / Château-Blanc et du Lancy.

Parmi les principales dépenses, notons :

- 410 701 euros pour les espaces verts,
- 226 233 euros pour l'éclairage public,
- 186 228 euros pour l'aménagement et l'embellissement de la base de loisirs du lac,
- 86 705 euros pour la voirie,
- 43 169 euros pour l'entretien et l'aménagement des cimetières.

> Culture de Paix

Au développement de la vie associative et à la promotion de la démocratie participative et des valeurs de Culture de Paix, la Ville consacre un budget de fonctionnement de 297 869 euros. 87 702 euros sont destinés au fonctionnement des comités de quartier, 9 110 euros aux cérémonies diverses ainsi qu'aux vœux de la Municipalité à la population, 5 200 euros à l'organisation de manifestations culturelles (Journée mondiale pour la paix, Semaine de la solidarité...).

Enfin, 152 908 euros sont réservés à la vie associative.



Représentation du spectacle *Traces* par la compagnie «Le Petit Théâtre de Pain» au Hangar le 14 avril dernier

> Culture

La part consacrée à la culture est de 768 809 euros. Les principales dépenses sont celles dédiées au développement de la Médiathèque pour 269 593 euros et celles réservées à la programmation culturelle du Hangar et de la Fête de Chalette qui s'élèvent à 197 898 euros.

> Solidarité

La Ville y affecte une part importante de son budget, soit 1 178 151 euros.

- Notons, en particulier, que 256 948 euros sont attribués au C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale), dont 136 329 euros sous forme de subventions.
- 108 474 euros sont utilisés pour l'organisation et la livraison des repas à domicile.
- 92 252 euros vont aux aides sociales diverses et aux associations de solidarité.
- 54 750 euros servent à l'organisation des séjours réservés aux retraités et personnes âgées.
- 161 454 euros sont dédiés aux actions du SEMURPA (Service Municipal des Retraités et Personnes Âgées), parmi lesquelles la fête annuelle des retraités et personnes âgées.
- 447 316 euros sont prévus pour le fonctionnement des foyers restaurants Jacques-Duclos et Paul-Marlin.



La Fête des retraités et personnes âgées

> L'appellation "Autres services" :

Le montant de fonctionnement est de 2 886 927 euros et rassemble tous les services généraux de la Ville (services à la population, comptabilité, affaires générales...) mais également les Services Communication, Tourisme et Développement économique, ainsi que le service de la Police Municipale.

Arts et culture

Sham remixe « L'étranger » le 25 mai, 20h30, rue Saint-Just

À l'occasion du centenaire de la naissance d'Albert Camus qui aura lieu en 2013, Serge Hamon, alias Sham, adapte « L'étranger », célèbre roman paru en 1942 qui valut à son auteur le prix Nobel de littérature. La pièce de théâtre sera représentée sur le plateau sportif situé derrière l'école Pierre-Perret, rue Saint-Just, le vendredi 25 mai dès 20h30. Sur fond de musique hip hop et grâce à la force de l'interprétation, le texte de Camus se révèle toujours aussi moderne et d'une jeunesse percutante. Rencontre avec le comédien Serge Hamon...

Pouvez-vous nous présenter votre compagnie « Sham » ?

Notre compagnie, implantée dans la ville du Bourget, est spécialisée dans les arts de la rue. Nous travaillons sur des adaptations de textes comme « Voyage au bout de la nuit » de Céline qui a été la création 2011 ou encore « L'étranger » de Camus. Nous avons également mis en scène « Les vélomanes », spectacle d'artistes lyriques qui déambulent dans la ville pour faire découvrir au public les plus beaux airs d'opéra.

Pourquoi avez-vous décidé de mettre en scène « L'étranger » de Camus ? Qu'est-ce qui vous attire dans ce texte ?

J'ai lu pour la première fois ce roman lorsque j'étais jeune, en quatrième. Ce texte a été mon premier coup de cœur littéraire. Je me suis beaucoup identifié au personnage. Cela a été une évidence de travailler sur ce texte.

Lorsque vous vous glissez dans la peau de Meursault, est-ce que vous vous sentez toujours proche de ce personnage ?

Oui, tout à fait, tout comme cela a aussi été le cas pour le personnage de Bardamu dans « Voyage au bout de la nuit ». Ces personnages sont distants vis-à-vis du monde qui les entoure. Leur vision du monde me touche. Dans l'adaptation que nous proposons de « L'étranger », Meursault est un jeune de banlieue, vêtu aux couleurs des pri-

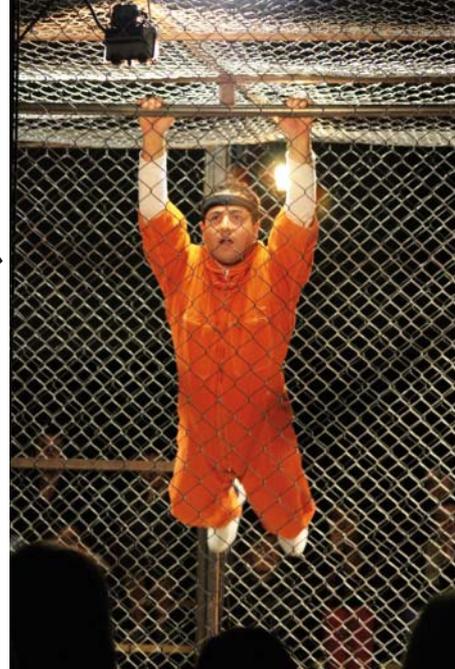
sonniers de Guantánamo. Condamné à mort pour avoir tué, le héros ne sait pas quand il va mourir. Pour ne pas tomber fou, il occupe son esprit en se remémorant ses souvenirs : il vit et rejoue sa vie dans la cellule grillagée qui l'emprisonne au centre du public. À l'approche de la mort, même s'il est enfermé dans une cage, le personnage devient subitement acteur de sa vie, ce qui rend le spectacle très vivant.

Vous proposez une adaptation de « L'étranger » de Camus, c'est une adaptation moderne et originale ?

Cette adaptation est destinée aux adultes mais aussi aux adolescents. J'ai vraiment envie de toucher les jeunes par une mise en scène dynamique et une scénographie moderne. Quant au texte, il est accompagné d'une bande sonore de musiques électroniques. Le spectacle dure seulement 55 minutes : on est dans une forme courte, efficace et dynamique.

« L'étranger », c'est un classique toujours d'actualité ?

Oui, car la distance que Meursault prend vis-à-vis du monde qui l'entoure peut être mise en parallèle à notre vie de tous les jours, lorsque nous sommes devant la télévision ou nos jeux vidéo : nous sommes alors en position de spectateurs. Il est important de cesser de subir, de se dynamiser, de se vivifier pour redevenir acteur de sa vie. Dans cette adapta-



tion, « L'étranger », cet autre si différent emporté dans les méandres de ses réflexions ne nous a jamais été aussi proche, nous qui l'entourons comme pour l'ultime audience, devenus les témoins de cette confession à cœur ouvert. Un regard qui nous interroge sur la difficulté d'être, la prison, la délinquance, les déviances sociales, la solitude ou encore la liberté...

Déborah Creff

3^e soirée de Label Tresp le 8 juin au Hangar



Après le succès des deux premiers concerts du tremplin musical organisé par Radio Chalette en collaboration avec le Service Culturel de la Ville, la troisième soirée Label Tresp est d'ores et déjà prévue pour le vendredi 8 juin à 20 heures au Hangar de Chalette. Les groupes locaux qui se produiront cette fois-ci sont les Moonclovers, The Wild Bard, Ni queue ni tête et Thérapie blues. Le public est attendu pour élire son groupe favori de la soirée qui aura alors peut-être la chance de participer à la grande finale en septembre prochain.

Championnats de France de voile radiocommandée

Base de loisirs de Chalette-sur-Loing du 26 au 28 mai 2012

Pendant trois jours, ce ne sont pas moins d'une cinquantaine de bateaux qui évolueront sur le plan d'eau de la base de loisirs. Une quarantaine de concurrents venant de toute la France s'affronteront pacifiquement pour tenter de décrocher la médaille d'or. Dans cet objectif, certains viendront avec plusieurs voiliers afin de participer dans différentes classes. Celles-ci sont diverses, la classe F5 E étant la plus disputée. Les voiliers qui concourent dans cette classe ont une longueur d'un mètre. Leur poids et leur surface de voile sont bien définis et doivent être respectés. Quelle que soit la classe, tous

les voiliers fonctionnent avec deux commandes. La première dirige les voiles, la deuxième le safran (*pièce verticale du corps du gouvernail*). Ces deux commandes restituent exactement ce qui se passe sur un voilier grandeur nature. Il n'y a plus qu'à espérer que le soleil et le vent accompagnent ces championnats pour que le spectacle soit complet.

B. Taleb

À noter :

Malgré la destruction du bâtiment du club de voile suite à un incendie, les activités vont reprendre prochainement. Des containers vont être installés pour les sanitaires et le stockage du matériel.



Deux vice-champions de France à l'U.S.C. taekwondo

Encore une fois, la section taekwondo de l'Union Sportive de Chalette vient de se distinguer dans une compétition. Cette fois-ci, c'est lors des championnats de France qui se sont déroulés les 10 et 11 mars derniers à Nancy.

Le premier compétiteur qui s'est fait remarquer est Mehdi Mélal en catégorie « juniors - 73 kg ». Il débute par quatre combats victorieux mais, hélas pour lui, perd la finale en raison de huit pénalités synonymes de disqualification alors qu'il mène 20 à 17. Bien qu'étant le plus fort, il commet trop de fautes pour espérer une victoire. Néanmoins, il savoure cette médaille qui lui vaut d'être sélectionné par la Fédération Française de taekwondo pour réaliser les tests de sélection en équipe na-

tionale. De plus, il est retenu pour participer aux compétitions avec l'équipe de France à l'Open d'Autriche les 2 et 3 juin 2012.

Le deuxième « taekwondoïste » de l'U.S.C.T. à remporter une médaille d'argent lors de ces championnats de France est Thomas Bonningues en « vétérans - 80 kg ». Thomas Bonningues s'incline en finale contre Yassine Haddouch d'Auxerre avec un point d'écart. Thomas et Yassine se connaissent bien puisque ce dernier vient très souvent à Chalette pour s'entraîner et préparer ses compétitions. Notons que depuis son arrivée au club, Thomas Bonningues a obtenu, la saison dernière, sa ceinture noire et cette médaille d'argent. Il ne cesse de progresser et actuellement il suit une formation pour faire partie des entraîneurs du



Un des vice-champions de l'U.S.C. taekwondo

club. Prochain rendez-vous pour l'U.S.C. taekwondo les 19 et 20 mai à Orléans avec les championnats de France « benjamins » et « minimes ». Quant à l'entraîneur Mamoudou Bassoum, il participera les 16 et 17 juin prochains à Abidjan, en Côte d'Ivoire, à sa deuxième coupe du monde francophone.

Patrice Avezard

Un été avec le C.C.A.S.

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale agit pour que les familles en difficulté puissent, malgré leur situation, bénéficier de quelques jours de vacances.



Au programme cette année :

> Sorties « Familles »

- Parc Nigloland le 19 juillet
- Zoo de Beauval le 16 août

Tarifs :

14€ pour un adulte, plus 6€ pour le deuxième parent, plus 3€ pour les enfants jusqu'à 18 ans. Conditions de ressources : bénéficiaire de la C.M.U.

> Une sortie « Femmes »

- Escapade dans le Giennois : visite de la Faïencerie et de la Centrale Nucléaire de Dampierre

Tarif :

17€ - Aucune condition de ressources.

> Prestations gratuites pour les personnes handicapées

• Pour les adultes :

- un repas offert au Restaurant sur le Lac de Chalette
- **ou** une place à l'un des spectacles du Service Culturel de Chalette

- **ou** une promenade sur le bateau «Ville de Chalette»
- **ou** un colis gourmand

• Pour les enfants :

- une place à l'un des spectacles du Service Culturel de Chalette
- **ou** une promenade sur le bateau de «Ville de Chalette»

Conditions :

- être résident à Chalette,
- pour les adultes, être reconnu handicapé à 80 % par la COTOREP,
- pour les enfants, être bénéficiaire de l'A.E.S. (Allocation d'Éducation Spéciale).

Inscription au C.C.A.S. de Chalette, heures d'ouverture :

du mardi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30 - le samedi de 8h30 à 12h30 uniquement. Fermé le mercredi matin.

État civil :

Naissances :

ALAN Efe
JOUY PROVOOST Shawna
POLAT Halil-Ibrahim
CHAPUIS Malon
BAUDUIN Timéo
AÇAR Melisa
VALEPIN Eva
DIAMANKA Djibril
BRANGER Evan
VAUCLAIR Camille
EMEKCI Feyza
CHIMENE Enzo
ALI Zoya
BAKIR Taha
BENYOUCEF Amine
KEITA Aminata
PARRA Mathys

Mariages :

ARSLAN Erdal et SAMSON Jessica
SAGOT Johann et AIT BAHASSOU Asma
MERVILLON Benjamin et PEREIRA Caroline

Décès :

SCHMITT Sylvie
RUPERT Jean-Pierre
POULAIN Bernadette Vve CARREAU
DEWEZ Daniel
THIRIOUX Georges
DUPORT Denise
POUZOT Darius
BACOUPE Maurice
FEBVRE Denis

Concours des maisons et balcons fleuris :

Inscription à partir du 4 juin au service « Vie des quartiers » au 02 38 98 87 92.

Foire solidaire aux particuliers

➔ le Jeudi 17 mai

Il y a maintenant près de cinq ans que le comité de quartier du Bourg a repris le flambeau de l'organisation de ce bric-à-brac de Chalette qui a lieu le jeudi de l'Ascension. Ce vide-grenier se veut solidaire puisque la moitié des bénéfices est reversée au Secours Populaire de Chalette. Ce sont ainsi près de 700 € qui, chaque année, lui sont attribués pour venir en aide aux familles défavorisées du Montargois. En contrepartie, le Secours Populaire aide à l'organisation et tient un stand. Chaque année ce rendez-vous des chineurs accueille plus d'une centaine d'exposants dans les rues situées aux abords de la mairie. Les inscriptions se font auprès d'Aurélia au service «Vie des quartiers» à la Maison des Associations. **Renseignements au 02 38 98 87 92.**

P. Avezard



Histoire d'avant



Raymond Aubrac

« Créer c'est résister, résister c'est créer »⁽¹⁾.

Rappel de la journée Aubrac à Chalette

Raymond Aubrac, résistant de la première heure, décédé le 10 avril dernier à l'âge de 97 ans, avait accepté l'invitation de la Ville le 16 décembre 2009 à l'occasion de l'inauguration de la rue Lucie-Aubrac.

Il y a des rencontres qui comptent dans la vie. En 2009, passer cinq heures aux côtés de Raymond Aubrac a été une immense chance.

Je l'avais déjà croisé en 1991, avec Lucie. Ah ! Lucie... « *Mon mariage⁽²⁾ fut... une étape décisive... il n'est pas de décision importante qui n'ait été prise en commun* »⁽³⁾. L'extraordinaire, l'indissociable couple fusionnel qu'il formait avec son épouse avait « *choisi* », dès 1940, de résister d'abord, transmettre leurs valeurs ensuite. Et puis, quand Lucie nous a quittés⁽⁴⁾, Raymond a repris le flambeau, seul, inlassable, sept ans durant. Combien d'écoles visitées, à commenter encore et encore les mots du devoir, de la Résistance ? Parce qu'il faut dire jusqu'au bout ce que fut le sens du verbe désobéir, en 1940, quand les Allemands parquent à Paris, quand on a vingt ans,

Une flamme de la Résistance s'est éteinte

Ce petit homme de l'ombre dans des temps obscurs est parti lui aussi. Discret par nature, secret par nécessité, qui aurait imaginé qu'il avait été le dirigeant d'un des plus gros réseaux, « *Libération-Sud* », arrêté le même jour que Jean Moulin⁽⁵⁾ ? Il ne s'était jamais découragé, jusqu'au bout, jusqu'à la victoire.

Fin 1944, le général de Gaulle, qui n'ignore pas qu'il est proche du P.C.F., le nomme (pourtant) Commissaire de la République. Ses responsabilités et ses engagements le mèneront aussi à travers le monde, du Maghreb au Vietnam via la Tchécoslovaquie. Tenace, il a tout vu, vécu, souffert, l'humiliation, la colère, l'inacceptable, le pire de l'histoire de son pays. Il aurait pu devenir l'homme le plus pessimiste, aigri de France.

Pessimiste ? C'est très exactement le contraire, parce qu'il a résisté.

Passeur de mémoire et d'espoir

« *Pour moi, la Résistance est avant tout une histoire d'optimisme* » avait-il l'habitude de dire.

Ce n'est pas autre chose que ce héros, avec la modestie à la boutonnière (pourtant Grand-croix de la Légion d'honneur), a raconté à 120 élèves des établissements du Montargois, ébahis. Toujours avec des mots justes, comme si tout avait été simple, jusqu'à ses trois évasions... Il a répondu avec lucidité et gentillesse, pendant plus de deux heures à chacune des questions, avant de se prêter aussi aimablement à quelques photos et dédicaces.

« *Aux jeunes, je voudrais dire d'avoir confiance... qu'ils soient aussi convaincus que l'avenir, en réalité, c'est eux et que c'est d'eux que ça dépend* ».

Comme mon amie Yvette Kohler⁽⁶⁾, ce passeur de mémoire mérite tout notre respect et nous ne le remercierons jamais assez pour cette leçon d'histoire, d'humilité et d'espoir. Au dos de la médaille de la Résistance, dont il était titulaire, est gravé *Patria non immemor : la patrie qui n'oublie pas*. Et bien non, Raymond Aubrac, nous ne vous oublierons pas !

Michel Verbeke, Pilote académique du Concours National de la Résistance et de la Déportation

⁽¹⁾ Le 15 mars 2004, à l'occasion du 60^{ème} anniversaire du programme du Conseil National de la Résistance.

⁽²⁾ Le 14 décembre 1939.

⁽³⁾ Raymond Aubrac, *Où la mémoire s'attarde*, Éditions Odile Jacob, 1996, p. 362-363.

⁽⁴⁾ Le 14 mars 2007.

⁽⁵⁾ Le 21 juin 1943, à Caluire.

⁽⁶⁾ Résistante du Loiret, déportée à Ravensbrück où elle a eu 20 ans, décédée en 2008.

Échos du HANGAR

SAMEDI
12 MAI 2012
20H30

VOILÀ LES AVENTURES
D'UNE PRINCESSE
BOULIMIQUE AUX PRISES
AVEC LES VOLONTÉS
DE SON ROYAL PÈRE,
SOUVERAIN DU ROYAUME
DE NEURASTHÉNIE.

« UN PÈRE UBU CONTEMPORAIN,
SARCASTIQUE ET LÉGER...
UN RIRE DE RÉSISTANCE
ENCHANTANT ! »
LA MARSEILLAISE

TOUT PUBLIC

THÉÂTRE

« HYPOCONDRIQUE
1^{ER}, ROI DE
NEURASTHÉNIE »
CIE CLIN D'OEIL



OPÉRA-BOUFFE DE JEAN-MARIE LECOQ
ET LOUIS DUNOYER DE SEGONZAC.
MISE EN SCÈNE : GÉRARD AUDAX
ET JACQUES HADJAJE AVEC
ESTELLE MICHEAU,
JULIEN CLÉMENT, GUY VIVES
ET GÉRARD AUDAX

TARIF PLEIN : 8 € - TARIF RÉDUIT : 4 €
RÉSERVATION AU 02 38 07 24 95



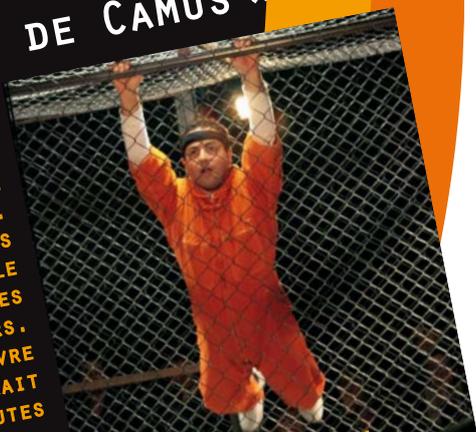
VENDREDI
25 MAI 2012
20H30

L'ACTEUR EST ENFERMÉ
DANS UNE CELLULE
CONSTITUÉE DE GRILLAGES.
QUATRE ZONES
D'UNE PRISON MENTALE
ET PHYSIQUE ENTOURÉES
PAR LES SPECTATEURS.
UNE VISION DE L'OEUVRE
DE CAMUS QUI MÉRITERAIT
DE FINIR ENTRE TOUTES
LES MAINS DES LYCÉENS.

« ÉMOTION, FORCE ET EFFICACITÉ,
UN RENDEZ-VOUS PERCUTANT ! »
TELERAMA

TOUT PUBLIC
ENTRÉE LIBRE

« SHAM REMIXE
L'ÉTRANGER
DE CAMUS » CIE SHAM



MISE EN SCÈNE :
ALAIN BOONE
CRÉATION SONORE :
HELIUS ZHAMIQ
AVEC SERGE HAMON

PLATEAU SPORTIF
DERRIÈRE L'ÉCOLE PIERRE PERRET
RUE SAINT-JUST

Brèves

Croqueurs de pavés :

Samedi 12 mai à 20 h 30, spectacle des ados
« Les machouilleurs de gravillons » (cirque) et
« Petit homme » (chansons énergiques).

Permanence conciliateur :

Mardi 15 mai de 9 h 30 à 11 h 30, sur rendez-
vous pris au 02.38.89.59.03 ou 59.04.

Musée d'école :

Le musée d'école ouvrira ses portes à l'occa-
sion du Vide-grenier du Bourg le jeudi 17
mai. Entrée gratuite.

Initiation à la reconnaissance des chants d'oiseaux :

Dimanche 20 mai, rendez-vous à 9 h
à la Maison de la Nature et de l'Eau.
Inscriptions et renseignements au
02 38 98 72 97 ou 06 42 07 34 75
Sortie gratuite – Inscription préférable.

Conseil municipal :

Prochaine séance ordinaire lundi 21 mai
à 20 h 30 – Salle du conseil municipal au
premier étage de l'Hôtel de Ville – Séance
publique.

Permanence avocat conseil :

Mercredi 23 mai en mairie, sur rendez-vous
pris au 02 38 89 59 03 ou 59 04.

Médiathèque :

- Animation Bébés lecteurs :
mercredi 30 mai de 10h30 à 11h30,
- Animation Petits lecteurs :
mercredi 9 mai de 10h30 à 11h30.

Bateau Ville de Chalette :

Plusieurs croisières sont proposées
avec déjeuner à bord, ou goûter magique
(27 mai, 17 juin, 25 juillet, 15 août, 26 août,
9 septembre).

N'oubliez pas la croisière phare du Ville de
Chalette : la magie de la pyrotechnie à Rogny-
les-sept-écluses le samedi 28 juillet.

Et pour les petits budgets, le Ville de Chalette
propose aux Chalettois une balade de
2 heures pour 7 € par adulte et 5 € par en-
fant les dimanches 1^{er} juillet et 2 septembre.

Si vous souhaitez réserver le bateau une jour-
née ou une demi-journée pour un repas de
famille ou entre amis, c'est tout à fait possible.
Prochaine sortie : croisière gastronomique
vers Nargis le dimanche 27 mai toute la
journée avec déjeuner à bord.
Renseignements et réservations au
02 38 98 72 97 ou 06 42 07 34 75.